CHAINGY

Le Chaingy badminton-club est né

Après une animation et une réunion en vue de constituer l'association, le Chaingy badminton-club est né. Sa présidente, Mélanie Maslag, est accompagnée de Manuel Da Cunha en qualité de trésorier et de François Blanchard, en autre membre du conseil d'administration.

BADMINTON. Le club a été créé avec trois responsables, entourés des élus communaux et des représentants de la Ligue.

Des moyens proposés au club par la ligue

Ils vont lancer cette nouvelle activité à la rentrée de septembre à condition que de nouvelles forces vives viennent les aider. Toute personne intéressée pour étoffer l'équipe dirigeante actuelle est la bienvenue. Des postes de secrétaire, vice-présidents, trésorier et secrétaire adjoints sont à pourvoir. Les créneaux horaires au gymnase municipal sont donnés à titre indicatif, sous réserve de bonnes volontés en capacité d'ouvrir et fermer : lundi, de 17 h 30 à 23 heures, jeudi de 17 h 30 à 22 heures et samedi de 9 heures à 12 heures.

L'assemblée générale constitutive, en compagnie d'élus de la commune, a vu la ligue du Centre-Val de Loire présenter les moyens proposés au futur club et la procédure pour lancer sa création. Entre moyens humains, matériel et financier, le club est suivi et accompagné dans sa structuration par les entités fédérales. Le montant des cotisations annuelles pourrait se situer aux alentours de 65 € pour un jeune (probablement qu'à partir de 13 ans pour cette première saison), 80 € pour un adulte.

Toute personne intéressée par la pratique du badminton au club et pour aider à son fonctionnement peut contacter le chargé de développement de la ligue du Centre-Val de Loire de badminton au 06.25.31.25.46. Des raquettes et des volants seront prêtés pour les nouveaux adhérents. Les documents pour la prise de licence seront à récupérer au forum des associations début septembre ou à demander au responsable de créneau directement au gymnase à la rentrée. ■

La Rep' lundi 20 juillet 2015